

LE CATSUP AUX TOMATES
PURE GOLD EST SANS DOUTE
POSSIBLE LE MEILLEUR CAT-
SUP. ESSAYEZ-LE. ENSUITE,
ACHETEZ-EN. Puis VENDEZ-EN.

PURE GOLD M'F'G. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST.
TORONTO.

Webster, un homme intelligent et éclairé pourtant, se lève et s'écrie: "Qu'avons-nous besoin de ces vastes étendues sans valeur, ce pays de sauvages et de bêtes féroces, de déserts, d'étendues sablonneuses où le vent soulève des nuages de poussières, cette patrie des cactus et des chiens de prairies? Que pouvons-nous jamais espérer retirer de ces immenses déserts, de ces chaînes de montagnes sans fin, impénétrables et couvertes de neige jusqu'à la base? Que ferons-nous de cette côte occidentale, longue de trois mille milles et où l'on ne rencontre pas un port? Monsieur le président, jamais, entendez-vous, je ne voterai un cent des fonds de l'Etat pour mettre cette côte du Pacifique à un pouce plus près de Boston qu'elle ne l'est actuellement."

Combien Webster ne serait-il pas stupéfait aujourd'hui en voyant la fertilité et la richesse de cette région qu'il traitait sur ce ton de mépris?

Les maladies contagieuses les plus redoutables pour les poules sont le choléra, la diphtérie et le catarrhe nasal. Il n'y a pas de remède efficace contre ces maladies lorsqu'elles sont à l'état épidémique; mais lorsqu'elles sont individuelles, il est moins coûteux de sacrifier le sujet que d'essayer de le guérir.

Les soins préventifs sont les meilleurs remèdes.

Si les poules sont convenablement logées, et parquées par lots de 50 au plus, on évitera toute maladie épidémique, en observant toutefois les règles de l'hygiène, c'est-à-dire: *propreté des poulaillers, nourriture et boissons saines.*

Quant aux lapins, ils sont généralement affectés des maladies suivantes: *gros ventre, maladie du foie, gale, otite, diarrhée, etc.*

Ce qui est dit plus haut pour les poules est applicable aux lapins: prévenir, dit M. Rouillier-Arnoult, est plus facile que guérir.

Voici cependant, pour les poules, un procédé de guérison proposé par M. Dusailant: mettre dans deux gallons de grains servant à leur nourriture, une poignée ou deux de chaux éteinte (chaux un poudre) et bien mêler, de manière que la poudre de chaux adhère à toutes les graines, et donner celles-ci aux volailles.

On doit suivre ce traitement pendant une semaine. Dès le premier jour, la maladie, quelle qu'elle soit, s'arrête et disparaît complètement en quelques jours.

NOTES COMMERCIALES

Le comité judiciaire du Conseil privé, a rendu jugement samedi dernier dans l'appel de la province d'Ontario contre la Puissance du Canada, à propos du pouvoir des législatures locales à passer des lois de prohibition. L'appel fut entendu le 7 août 1895.

Lord Watson, président, a lu le jugement de la cour, Lord Herschell, Lord Halsbury, Lord Davey et sir R. Couch étaient présents. Le jugement n'est pas décisif, mais consiste seulement dans des réponses à une série de questions faites par le gouverneur-général du Canada.

Le jugement demande à la Reine d'annuler l'ordre de la Cour Suprême du Canada du 15 janvier 1895 et d'y substituer les réponses faites aux questions du gouverneur-général.

La septième réponse est la plus importante. Elle donne droit à la législature d'Ontario de faire une loi telle que contenue dans la section 18 de l'Acte de Tempérance du Canada de 1881.

Les six autres questions sont considérées plus académiques que judiciaires.

A la question trois, le Conseil Privé fait réponse que, en l'absence de lois fédérales sur ce sujet, les législatures peuvent faire des lois pour réglementer la fabrication des liqueurs, s'il est établi qu'une telle fabrication est faite dans de telles conditions que la prohibition de ces liqueurs ne serait qu'une affaire provinciale.

De la Halle aux Cuirs:

Voici une invention originale qui mérite certainement un prix de la Société protectrice des animaux.

M. Lawrence Schwaab, de New-York, a eu l'idée de chausser les chevaux. Ne riez pas, c'est très sérieux: j'ai bien dit de chausser les chevaux avec de véritables chaussures en cuir et, pour préconiser son système, M. Schwaab se place sous l'égide de l'humanité que l'on doit toujours montrer envers la plus noble conquête de l'homme.

L'inventeur affirme que, contrairement à l'opinion généralement admise, le sabot du cheval n'est pas fait pour recevoir des clous, que l'application d'un fer rouge à la base du même sabot est un usage que l'on doit proscrire.